

Reponse

au Sommaire des renseignements demandés par
Monsieur le Sergent Evêque de Quimper et de Léon
dans sa circulaire du 25 8bre 1856.

1. Aucun Edifice de ce genre.
2. Il y a un autel dédié à St. S. du Rosaire.
3. On n'a trouvé aucune inscription.
4. Rien qui mérite d'être signalé.
5. Marie n'est honorée ici sous aucun vocable particulier.
6. Il n'y a dans la paroisse aucun lieu renommé de pèlerinage.
7. L'usage est de donner du fil en offrande. On ne sollicite aucune faveur spéciale.
8. Les processions ne parcourent que l'extérieur du cimetière, (excepté celles de la fête Dieu qui va à 500 mètres de distance) 8 filles vêtues de blanc portent une statue de la St. Vierge Les jeunes portent des guirlandes et les petites les rubans. On porte 2 bannières sive St. Georges d'un côté et St. Immaculée conception de l'autre. 2^e Sarrés cours de S. et M. et St. Ange gardien. Pas de reposoirs excepté à la fête Dieu.
9. Aucun usage part. dans les munif. ext. de la piété.
10. Il n'en existe plus.
11. Il n'y a que la confrérie du Rosaire.
12. Son institution date du 1^{er} 8bre 1808, d'après le registre d'inscription.
13. Pas d'ex voto. Il y a dans l'Eglise 1^o Une statue de St. S. de pitié tenant St. S. sur les genoux. 2^o Une statue de St. S. de bon secours. 3^o un tableau en bas relief. la St. Vierge remettant le Rosaire à St. Dominique et St. Chérèse.
14. Je ne connais ni prière ni chant de ce genre.
15. Pas de fontaines de cette espèce.

Botserhel le 25 mai 1857

J. B. Vertout
Notaire